



[La méthanisation en Rhône-Alpes]

MÉTHANISATION EN RHÔNE-ALPES LETTRE D'INFORMATION N°9 octobre 2010

Cette lettre d'information concerne le biogaz et la méthanisation en Rhône-Alpes. Elle traite principalement de la méthanisation agricole au sens large, mais pourra concerner les autres secteurs (STEP, collectivité et CET). Elle est publiée tous les 4 mois dans le cadre du projet Biogas Regions soutenu par la Commission Européenne, la Région Rhône-Alpes et l'ADEME.
N'hésitez pas à la faire circuler.

Pour vous inscrire : www.biogazrhonealpes.org/abonnez_vous.php

Pour vous désinscrire : www.biogazrhonealpes.org/desabonnez_vous.php

Toutes les lettres sont consultables sur le site : www.biogazrhonealpes.org



ACTUALITÉ DU PROJET BIOGAS REGIONS

Le projet BIOGAS REGIONS est fini. Mais le développement de la méthanisation continue et s'accélère.

En 3 ans, les entreprises de Rhône-Alpes et en France se sont développées, des projets ont abouti ou sont en cours.

En octobre 2010, la principale barrière au développement des unités de méthanisation agricoles reste la rentabilité liée à un tarif d'achat de l'électricité trop bas.

Les démarches administratives sont longues mais tendent à se clarifier aussi bien pour le personnel de l'administration devant évaluer le projet, que pour les porteurs et les constructeurs d'installations. Toutefois, les arrêtés de prescription sur les unités de méthanisation devront être interprétés sur des points de détails.

Le retour au sol du digestat reste à affiner : valorisation agronomique, bonnes pratiques, transformation du digestat et normalisation, efficacité dans le retour au sol. Des travaux de recherche, normalisation, développement devront être menés. Certains sont en cours.

Dans quelques mois, de nouveaux tarifs devraient être publiés, les conditions d'injections du biométhane devraient être connues, ce qui va ouvrir la voie au biométhane et aussi à la cogénération. Ces développements vont nécessiter des travaux d'ajustement au service des porteurs pour faciliter la réalisation des installations.

Le biométhane carburant est aussi un champ presque vierge à développer en France et il présente un intérêt énorme.

La France et Rhône-Alpes sont des territoires à fort potentiel pour lesquels il reste encore à partager l'expérience acquise sur les unités en fonctionnement et celle engrangées par les porteurs, pour la



réalisation d'équipement plus performants du point de vue environnemental, énergétique et de l'intégration dans le territoire.

La petite méthanisation agricole (<100 kWe) doit aussi pouvoir trouver sa voie pour répondre à des objectifs très importants :

- capter les effluents agricoles émetteurs de gaz à effet de serre
- produire l'énergie nécessaire à l'agriculteur ou au micro-territoire
- produire l'engrais nécessaire à l'agriculteur
- « racler la matière organique » du micro-territoire laissée par les grosses installations de méthanisation.
- Répondre à une problématique d'agriculture de montagne

Le biogaz ne doit pas être déconnecté des autres filières ENR, d'ailleurs il peut être le complément d'une filière éolienne dont les productions sont moins régulières, à travers la gestion des réseaux (smart grid).

Les projets ne doivent pas être déconnectés du territoire et tendre vers une recherche de l'efficacité. Pour certains territoires, il sera plus pertinent de chauffer un réseau de chaleur avec du bois et de réserver le biogaz au transport. Aussi, les outils qui vont permettre aux acteurs (élus ou techniciens) de prendre les bonnes décisions, quant au type de projet biogaz à développer par territoire, devront être créés. Ces évolutions augurent aussi le changement dans la façon qu'ont les acteurs de porter et d'accompagner les projets.

Le succès de Biogaz Europe (270 p) montre que les entreprises sont prêtes pour répondre aux projets de demain, et témoigne d'un premier pas franchi par la filière.

En savoir plus : <http://www.biogaz-europe.com/>

Cette lettre ne va pas s'arrêter, les membres du comité consultatif ont souhaité qu'elle perdure, ainsi que le site internet.

Aussi les dernières productions à consulter sur le site internet : www.biogazrhonealpes.org, sont :

- des dessins utilisables par les accompagnateurs de la filière : [accès aux dessins](#)
- la vidéo du Gaec des Châtelets : [voir la vidéo](#)
- le guide des démarches administratives 2010 disponible en décembre.
- un fichier excel reprenant par exigences les articles des 3 décrets déclaration, enregistrement et autorisation, utiles pour les accompagnateurs, les BE, les constructeurs et porteurs : [voir l'outil](#)

Contact : valerie.borroni@raee.org



BIOGAS REGIONS

[La méthanisation en Rhône-Alpes]



ACTUALITÉ



CLIN D'ŒIL : LES CHIENS COMME POURVOYEURS D'ÉNERGIE POUR LES LAMPADAIRES PUBLICS



Une expérience, menée par l'artiste Matthew Mazzotta à Cambridge dans le Massachusetts, permet de transformer le méthane délivré par les excréments canins en lumière. Le Park Spark project est un digesteur qui peut être enfoui sous le sol, laissant dépasser une simple cheminée par laquelle les propriétaires de chiens pourront disposer le résultat de leur promenade à l'air libre placé dans un sac en plastique biodégradable, tourner une manivelle pour faire entrer les excréments et refermer le tout. L'ensemble est relié à un

lampadaire à gaz d'ancienne génération qui va créer une flamme et permettre l'éclairage. *Crédit photo :*

[Parks project](#)



LA SOCIETE GENERALE FOURNISSEUR DE GAZ NATUREL

Par arrêté en date du 22 septembre 2010 "la Société générale est autorisée à exercer l'activité de fourniture de gaz naturel sur le territoire français pour approvisionner les catégories de clients suivantes :

- les fournisseurs de gaz naturel;
- les clients non domestiques n'assurant pas de missions d'intérêt général".



VIDEO SUR LE NET

Process sur le tri des emballages et la récupération de la matière organique issue des supermarchés ou autres.

[http://www.idealtechnologies.fr/video-player.php?lien=Organic Essor Patented by Hybag](http://www.idealtechnologies.fr/video-player.php?lien=Organic%20Essor%20Patented%20by%20Hybag)

Contact lettre :



RhônAlpÉnergie-Environnement

10 rue des Archers – 69002 Lyon

Tél. : 04 78 37 29 14 – Fax. : 04 78 37 64 91

Courriel : raee@raee.org – Internet : www.raee.org